

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

L'objectif de ce petit document est de donner plus de visibilité aux actions fédérales pour les jeunes, afin d'inciter clubs et comités départementaux à en accueillir plus...

Les différents groupes

Les groupes famille



Groupes non formalisés auprès de la FFCAM, dans lesquels **parents et enfants, souvent jeunes, pratiquent ensemble les activités du club alpin.**

Les enfants sont sous l'autorité des parents, l'encadrement pouvant être complété par des cadres bénévoles ou des professionnels. Fonctionne bien si plusieurs familles se partagent l'organisation des sorties et si plusieurs enfants dans une même tranche d'âge.

Les écoles de sport et d'aventure



Une école est un **projet annuel d'actions réservées aux mineurs**. Il n'y a pas d'âge minimum, certains participants ont 5-6 ans, le plus souvent ce sont des pré-ados ou ados.

l'alpinisme en particulier. Les écoles d'escalade proposent aux jeunes de l'escalade sur SAE, mais également des sorties sur sites naturels d'escalade (SNE) et de l'initiation à la grande voie.

Il existe 3 types d'écoles : escalade, ski et aventure. L'école d'aventure **propose plusieurs activités** aux jeunes et leur fait découvrir les sports de montagne et

L'encadrement des activités peut être **bénévole et/ou professionnel**. Il est axé sur la **découverte d'activité et sur l'apprentissage**. Les écoles sont internes à un club. Elles doivent être identifiées sur l'extranet. Elles sont soutenues financièrement par la fédération, avec un soutien renforcé pour les écoles labellisées.

Les groupes promotion et espoir



Suite logique des écoles de sport et d'aventure, ces groupes sont destinés aux **jeunes de 16 à 25 ans, passionnés par la montagne et qui cherchent à se former avec d'autres jeunes de leur âge**. Ils leur permettent de **se perfectionner techniquement et de devenir totalement autonomes**.

actions sont demandées. Il n'y a pas de niveau d'entrée dans les groupes Promotion, contrairement aux groupes Espoir qui rassemblent les jeunes les plus doués dans chaque discipline.

Les groupes sont constitués pour 2 ans autour d'un programme d'alpinisme, ski-alpinisme ou escalade. Assiduité et communication sur leurs

L'encadrement des activités est généralement mixte bénévole/professionnel, avec un professionnel de haut niveau pour les groupes Espoir. Organisés par un comité territorial, les groupes sont déclarés sur l'extranet et soutenus financièrement par la FFCAM.

Les groupes féminins d'alpinisme sont construits sur ce modèle, mais ils ne sont pas réservés aux jeunes et sont axés sur l'encadrement.

Jeunes et manifestations fédérales

Les rassemblements spécifiques pour les jeunes, qu'ils soient au niveau des clubs, des comités ou même de la fédération, sont très prisés par les jeunes et très utiles pour développer l'esprit associatif. Les rassemblements « Camp 4 » concerne l'escalade, ils sont ouverts à tous les jeunes grimpeurs, licenciés FFCAM ou non. Les Grands Parcours accueillent également le public jeune.



Le comité régional PACA organise 2 rassemblements annuels des écoles d'aventure, un en hiver pour la pratique des activités de neige et glace et un en été (alpinisme, via ferrata et escalade).

Il organise aussi un challenge régional d'escalade pour les jeunes des écoles d'escalade, organisé en finale des sélections départementales.

Les labels des écoles

Toute école, même avec un programme réduit, peut être déclarée sur extranet et obtenir des subventions. La déclaration doit se faire entre le 1er septembre et le 31 décembre, les subventions sont versées lorsque les actions sont terminées et le bilan saisi sur Extranet avant le 30 septembre suivant.

La fédération attribue un label aux écoles si elles respectent certains critères (formulaire de « demande de labellisation » sur le bureau virtuel). Ce label est gage de qualité, il donne de la visibilité à l'école auprès des adhérents et des collectivités. Les critères de labellisation portent d'une part sur le type et le volume des activités concernées par l'école et d'autre part sur la qualité de son organisation.

Critères de labellisation communs aux écoles

Encadrement



Les écoles sont placées sous la responsabilité d'un **cadre bénévole**, l'encadrement des activités peut être bénévole et/ou professionnel, mais il ne peut pas être sous-traité à une structure privée

(société de service, bureau de moniteur ou de guides...).

L'encadrement bénévole doit respecter la «NOTE FEDERALE SUR L'ENCADREMENT DES MINEURS», actualisée chaque année (cad encadrant breveté dans l'activité à jour de ses recyclages, sauf cas particuliers). En cas d'encadrement professionnel, le club doit veiller à l'intégration professionnel - bénévole dans le fonctionnement de son école.

Les parents doivent être informés précisément sur le fonctionnement de l'école et sur les conditions d'encadrement des différentes sorties (type de transport, qualification des encadrants, lieu, programme prévisionnel, type d'hébergement...).

Esprit des activités

Les activités sont encadrées dans un esprit d'apprentissage et d'accès à l'autonomie de pratique, en utilisant les livrets vers l'autonomie de la FFCAM.

Aux jeunes qui sont en capacité de le faire, l'encadrant doit donner la possibilité de « co-encadrer » des sorties et de valider des UF autonomie, et les informer sur les passerelles vers les groupes Promotion et Espoir et sur la formation des cadres.

Aspects financiers

L'accès à l'école nécessite une cotisation spécifique en plus de l'adhésion au club. Au sein du club, l'école doit disposer d'un secteur budgétaire spécifique, intégrant les cotisations de l'école et toutes les subventions obtenues au titre de cette école. L'équilibre financier de ce budget sera recherché en réinvestissant les excédents éventuels dans d'autres actions « jeunes » (matériel, stage ou séjours, pérennisation d'un poste de professionnel, ...). La dotation fédérale est attribuée en fin d'exercice, si le bilan des actions réalisées est saisi sur extranet avant le 30 septembre.

Critères de labellisation propres aux écoles d'aventure



L'école doit proposer au moins neuf sorties par an (journées ou demi journées) réparties dans au moins trois domaines différents, avec un minimum de cinq actions en montagne (domaines 1 et 2) :

- 1- Rocher partiellement équipé, haute montagne : école de neige, école de glace, course facile, évolution en terrain non équipé
- 2- Terrain enneigé (raquettes, ski nordique, ski rando), cascade de glace
- 3- Moyenne montagne et sentiers et forêts (randonnée pédestre, course d'orientation, cartographie/ orientation, vélo de montagne)

4- Souterrain, Aquatique, Aérien, Parcours en hauteur (spéléo, canyon, parapente, via ferrata)

Tous les livrets vers l'autonomie sont utilisables.

Critères de labellisation propres aux écoles d'escalade

L'école doit proposer des cours encadrés à au moins 2 tranches d'âge ou deux niveaux, au rythme d'au moins une séance par semaine pour chaque niveau, de septembre à juin. Pour ce faire, elle doit s'appuyer sur un mur (S.A.E) ou un site naturel « école ».

Elle doit aussi proposer au moins 5 sorties par an en site naturel dans chacun des niveaux (3 seulement par niveau si le site naturel le plus proche est situé à plus de 100 km du club).

Le programme s'appuie sur le « Livret vers l'autonomie en escalade ».

La constitution de groupes Espoir et Promotion

Esprit des activités



Les activités sont pratiquées dans un esprit d'apprentissage et de convivialité. En échange d'une présence régulière et d'un engagement dans le temps, les jeunes reçoivent, dans les meilleures conditions de

coût et d'encadrement, un enseignement unique qui leur permet d'acquérir un bon niveau de pratique et de devenir totalement autonome. L'accès aux brevets d'initiateur est ainsi facilité.

A la sortie du groupe, chaque jeune construira son propre itinéraire, qu'il soit vers le haut-niveau, la pratique individuelle ou l'encadrement en club ou professionnel. La Fédération n'exige pas de retour sur son investissement, mais le comité organisateur peut inciter les stagiaires à participer à la vie de leur club (encadrement, co-encadrement ou toutes autres formes d'actions) ainsi qu'à divers rassemblements afin d'échanger expériences et projets avec d'autres jeunes.

En outre, ces groupes ont vocation à porter l'image de la FFCAM au-delà des réseaux internes. Chaque action sur le terrain doit se compléter par une action de communication (compte rendu, réseau, soirée).

Organisation

Ce sont les comités territoriaux (départemental ou régional) qui créent ces groupes avec l'accord des commissions fédérales d'activité et de la direction technique. Ils sont gérés par un responsable bénévole qui pilote chaque action et par un cadre technique, souvent professionnel, qui établit le programme d'actions au regard des cursus de formation fédéraux et encadre le groupe sur le terrain.

La durée de vie d'un groupe est de deux ans. Les jeunes des groupes Espoir sont sélectionnés sur leur niveau (ex du CT Savoie : Escalade 6b/6c ; alpi : Escalade >5 et expérience alpinisme PD ou AD).

La fédération alloue une subvention aux groupes, après validation des comptes-rendus d'actions sur l'extranet, par le DTR référent du groupe puis par la commission fédérale d'activité et la direction technique.

Le comité régional PACA soutient financièrement les **actions de formation** des jeunes de ces groupes dans les cas suivants :

- cycles de formation de pratiquants d'une durée de 5 jours ou 3 week-ends minimum. Versement sur compte-rendu détaillé envoyé au DTR d'activité. Dotation attribuée au stage.
- Stage de formation d'initiateur, sur dossier de motivation. Dotation individuelle d'un montant identique à celle de la FFCAM.